

## L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE DÉPLORE L'ABSENCE DE PHARMACIENS AU SEIN DU COVARS

Le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (COVARS) a été créé le 31 juillet dernier. Placé auprès de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministre de la Santé et de la Prévention, ce comité pérenne, transparent et indépendant exerce un rôle d'expertise et de conseil dans l'objectif d'éclairer les décisions des pouvoirs publics. Le COVARS travaillera aux enjeux d'anticipation et de prévention des crises sanitaires et de leurs conséquences sur la population (veille scientifique, prédiction et modélisation, recommandations pour réduire les risques, prendre en charge et accompagner nos concitoyens).

Les missions du COVARS s'inscrivent pleinement dans l'approche « Une seule santé » (« One Health ») désormais élargie aux risques sanitaires liés aux agents infectieux atteignant l'homme et l'animal, aux polluants environnementaux et alimentaires et au changement climatique.

La composition du COVARS, révélée ce vendredi 30 septembre 2022, n'inclut pas de pharmacien en son sein. L'Académie nationale de Pharmacie déplore que les compétences des pharmaciens, qui participent pleinement à la démarche « Une seule santé » ne soient pas associées aux travaux du Comité. Les pharmaciens ont démontré, tant au niveau scientifique, médical, thérapeutique que de la prévention en santé, qu'ils sont des acteurs majeurs de la prise en charge des crises sanitaires telles que celle de la COVID : leur apport dans un contexte de prévision de crise à venir et d'anticipation des risques apparaît être une valeur ajoutée de poids.

*L'Académie nationale de Pharmacie demande que les pharmaciens soient pleinement associés aux travaux du COVARS, afin que l'expertise pharmaceutique, en prévention, en organisation et en gestion des situations sanitaires critiques soit prise en compte.*